

Numéro de l'avis de contravention 3751150087



ACCUSÉ D'ENREGISTREMENT DE VOTRE CONTESTATION

Je soussigné(e), PIERRE HUGUET, né(e) le 22/07/1952 à CAEN, habitant au 66 RUE D ALLERAY 75015 PARIS (France), titulaire du permis de conduire délivré le 09/03/1971, conteste avoir commis l'infraction, faisant l'objet de la contravention numéro 3751150087, pour le motif suivant:

Je désigne la personne ci-dessous, qui conduisait ou était susceptible de conduire mon véhicule lorsque l'infraction a été constatée.

H/F ou société F FEMME Nom CANCES Prénom **MARTINE** Nom d'épouse **HUGUET**

Date de naissance 29/11/1947

Lieu de naissance **PARIS**

Adresse postale

Adresse Numéro 66

Voie **ALLERAY**

Complément de voie

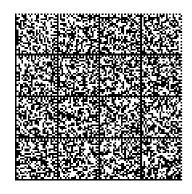
Code postal 75015 Ville **PARIS** Pays **FRANCE**

Permis de conduire 2231576

Délivré le 20/05/1975

Lieu de délivrance PARIS

Adresse électronique



Signé par

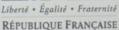
PIERRE HUGUET

Le 20/05/2022



MINISTERE PUBLIC

Liberté · Égalité · Fraternité





Réclamations sur le bien-fondé de l'amende exclusivement (Uniquement par lettre recommandée avec avis de réception)

L OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

CONTESTATION VITESSE

CS 41101

35911 RENNES CEDEX 9

Tél.: 0806 606 606

Pour toute information sur la constatation des infractions, appelez le 0806 606 606 (prix d'un appel local) ou consultez le site Internet www.antai.gouv.fr



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES Renseignements sur le paiement de l'amende exclusivement

TRES. CONTROLE AUTOMATISE CS 81239

35012 RENNES CEDEX

Tél.: 0806 606 606 (prix d'un appel local) Mél.: T035050.REC@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR Accueil: TLJ SF SAM PAR TEL 8H30 17H00

LP: 2D 045 756 6944 0



AVI 051221354889

1/3

M HUGUET PIERRE 66 RUE D ALLERAY 75015 PARIS

AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE

Date d'envoi de l'avis: 19.05.2022 Référence de l'avis : 051221354889

Vous êtes redevable d'une amende forfaitaire majorée en raison des faits suivants :

NATURE DE L'INFRACTION EXCES DE VITESSE < 20 KM/H VITESSE MAX AUTORISEE > 50 KM/H ART R 413-14 DU CODE DE LA ROUTE

relevée par contrôle automatisé le 24.01.2022 à 14H59 à MORIGNY CHAMPIGNY VéHICULE RENAULT NUMÉRO EV-813-MP

Retrait de points du permis de conduire : OUI Voir informations au verso.

A la suite de cette infraction, un avis de contravention vous a été envoyé. Faute de paiement ou de réclamation dans les délais, cette amende a été majorée le 09.05.2022 par une décision de l'officier du ministère public près le CONTROLE AUTOMATISE.

N° d'enregistrement au greffe : 22005219 3751150087

DÉCOMPTE DE LA SOMME À PAYER arrêté au 14.05.2022	
Amende forfaitaire majorée (compte-tenu des règlements précédents)	180,00€
Somme à payer diminuée de 20% si vous payez dans les 30 jours	144,00€

La diminution de 20% (article R49-6 du code de procédure pénale) n'est applicable que si vous payez dans les 30 jours à compter du 19.05.2022. Ce délai est porté à 45 jours pour tout télépaiement par carte bancaire (par smartphone, par internet, par serveur vocal ou auprès d'un centre des finances publiques).

La somme à payer, suite à diminution de 20%, figure à la dernière ligne du tableau ci-dessus. Les différents modes de règlement sont décrits dans la notice intitulée « Comment payer cette amende forfaitaire majorée ».

Je vous informe que le paiement de l'amende entraîne l'extinction de l'action publique.

À défaut de paiement dans les délais indiqués ci-dessus, ou de contestation dans les 3 mois, des poursuites pouvant occasionner des frais élevés seront engagées à votre encontre.

> Le Comptable public, par délégation David TERRADE - Responsable de l'établissement de services informatiques de Meyzieu



